



Récit sensible de ce qui s'est passé lors du procès de Joël Le Scouarnec du point de vue de membres du SMG

Lors de l'AG du SMG du 8 décembre 2024, un groupe de travail au sujet de ce procès devant s'ouvrir à Vannes le 24 février a été créé, avec l'idée de pouvoir visibiliser le rôle néfaste de l'Ordre des médecins, qui a laissé exercer ce chirurgien pendant plusieurs dizaines d'années alors que sa condamnation pour détention d'images pédopornographiques était connue. Nous étions d'autant plus décidées à tenter de faire parler de cette affaire que l'Ordre des médecins s'y est honteusement porté partie civile, se plaçant ainsi en victime, alors que sa complicité n'est plus à démontrer.

Au sein du collectif DésOrdre, plusieurs d'entre nous pensaient que ce procès, de grande ampleur par le nombre de victimes, pouvait mettre à jour publiquement des faits et des analyses systémiques quant au rôle néfaste de l'Ordre, restées dans la confidentialité de combats militants médicaux, syndicaux ou associatifs.

En janvier, suite à des discussions au sein de ce collectif, le groupe a écrit un premier communiqué appelant à rassemblement devant le tribunal de Vannes et devant le Conseil national de l'Ordre des médecins à Paris le 24 février 2025, jour de l'ouverture du procès.

Cet appel a également été envoyé à des organisations partenaires, ayant déjà soutenu des actions contre l'Ordre les années précédentes, ainsi qu'à des organisations féministes du Morbihan et des départements voisins pour tenter d'élargir la contestation et l'action autour de ce procès et des violences sexuelles.

Cela a donné lieu à quelques incompréhensions, notamment avec Noustoutes Vannes, qui a lancé un deuxième appel à rassemblement diffusé par d'autres organisations, certaines organisations étant signataires des 2 appels. Du lien a été possible entre ces différents appels et organisations grâce à des échanges téléphoniques avec une des syndicalistes de Solidaires et cela a facilité la coordination sur place.

Coordination pas toujours simple du fait notamment des comportements des médias (environ 50 journalistes présentes lors du premier rassemblement), qui cherchent le sensationnel, la parole choc, veulent que cela soit rapide et simple, sans laisser de place à la complexité des problèmes.

En amont de l'ouverture du procès, nous avons pu répondre à plusieurs sollicitations médiatiques, imprimer deux banderoles et une centaine de tracts du texte d'appel au rassemblement, qui ont été diffusés intégralement le jour même, aux journalistes et personnes présentes. Les reprises médiatiques de nos propos nous ont paru globalement correspondre à nos enjeux (*Ouest France*, *France 3*, *Presse océan*, etc.).

Lors de ce premier rassemblement à Vannes où il y avait environ 80 personnes, nous avons ainsi pu faire exister l'importance de prise de parole à plusieurs, en associant autant que possible, voix syndicales ou associatives et voix médicales. Cette posture a pu être maintenue lors des rassemblements suivants. Il y avait beaucoup de pancartes et banderoles superes, une action visuelle avec des personnes portant les lettres « Stop à la loi du silence ». Un communiqué de presse de 4 victimes a été lu.

À Paris, devant le Conseil de l'Ordre, il y avait une quinzaine de personnes, mais aussi des banderoles et des interviews diffusées à des heures de grande écoute.

Suite à ce premier rassemblement, une coordination inter-organisation regroupant différentes structures (syndicales, comme Solidaires, la CGT ; associatives comme le planning familial, Stop vog, Nous toutes, Arc-en-luites, Mouvement enfants ; politiques comme Attac, etc.) s'est créé. Il y a eu un premier temps de débriefing avec des personnes réunies physiquement au local

de la CGT à Vannes et d'autres en visio. Un groupe WhatsApp existait déjà et d'autres personnes/organisations ont pu le rejoindre.

Au même moment, des médecins issus du Miop (Mouvement Insoumission aux Ordres Professionnels), mais en conflit avec le conseil d'administration actuel, ont rédigé une lettre publique, créant un groupe de 58 médecins, au nom duquel 3 médecins participeront ensuite à DésOrdre.

Cela a entraîné plusieurs confusions sur qui fait quoi, au nom de qui et comment, avec quel mandat. Nous avons dû changer le cadre du mandat de l'AG pour le lien avec DésOrdre, initialement porté par une seule personne. Une coordination resserrée entre 4 personnes a été nécessaire pour porter ce mandat collectivement afin de faciliter la circulation des paroles et des positions.

Cela n'a pas toujours été facile et il a fallu plusieurs modalités de modération et d'articulation pour aller au bout des différentes étapes.

Cela aussi parce que les enjeux prioritaires n'étaient peut-être pas les mêmes pour tout le monde : place des victimes ? Violences sexistes et sexuelles à des enfants ? Des patient·es ? Rôle de l'Ordre ?

Il y a aussi eu des incompréhensions entre nous-mêmes membres du SMG, sur les temporalités possibles et sur le niveau de coopération possible sur les processus d'écriture collective des communiqués de presse suivants.

Cela a donné lieu à des moments avec beaucoup d'intensité d'échanges, pas toujours facile à accueillir et parfois des sensations d'épuisements ou de découragements, notamment lors de l'écriture pour l'appel du rassemblement du 22 avril où un mandat avait été donné à DésOrdre pour rédaction, mais sans positionnement clair d'individu·es sur la tâche initiale ni sur la suite du processus (coordination des amendements, collecte des signatures et diffusion finale).

Il y avait aussi des facteurs extérieurs à ces différents moments de tensions, notamment du fait de désaccords et d'enjeux préexistants entre des organisations féministes présentes dans les boucles de mail et sur le groupe WhatsApp.

De même, dans le groupe WhatsApp la rapidité des échanges et des flux d'informations n'a pas toujours facilité des prises de décisions consensuelles et engagées collectivement.

Les outils numériques exacerbent les divergences de pratiques entre les organisations, quant au consentement, à la sécurité et modalités de prises de décisions.

Cela s'est reproduit, mais de façon moins intense, lors de l'écriture du dernier appel concernant les rassemblements des 19 et 24 mai.

Dans le collectif DésOrdre, les membres du SMG ont porté une partie importante de la charge de travail, des rôles d'écritures et de la mobilisation. Cependant, le fait de se retrouver à plusieurs structures différentes a permis la recherche de consensus, la coordination avec d'autres collectifs et la poursuite d'une analyse et d'une conscientisation politique commune.

Nous soulignons que les rassemblements ont été à chaque fois des moments importants de partages entre personnes impliquées et organisations luttant contre les violences. Conçue comme une action politique en soi, la présence assurée régulièrement devant le tribunal par des collectifs et personnes vannetaises a aussi été nommée comme soutenance par plusieurs victimes et leurs familles. Un collectif de victimes s'est progressivement structuré et sa parole a pu se faire entendre médiatiquement.

Le fait d'avoir pu sortir du discours sensationnaliste du « monstre » pour aller vers une parole collective de victimes est une victoire. La façon, dont les médias ont pu progressivement relayer le discours sur la violence institutionnelle et sur le rôle majeur de l'Ordre des médecins dans cette violence, est aussi une victoire.

Notre coordination avec d'autres organisations alliées, en regard des moyens disponibles, est une autre victoire.

Quand nous avons envisagé à l'AG de nous mobiliser pour le procès, c'était pour dénoncer l'Ordre et plus spécialement sa juridiction d'exception, parce que cette affaire nous semblait emblématique de son rôle néfaste par rapport aux violences sexuelles.

La mobilisation avec les organisations féministes, Infantistes et les liens avec les victimes et leur collectif ont entraîné un double mouvement :

- De notre côté, nous sommes sorti·es d'une certaine focalisation sur la dénonciation de l'Ordre pour mettre en priorité le soutien aux victimes de Le Scouarnec, et plus largement aux victimes de violences sexuelles, et poser la question des violences sexuelles et des violences dans les soins.

- Du côté des associations féministes et infantistes et du côté de la presse, nous avons vu une certaine prise de conscience du fait qu'il ne s'agissait pas d'une situation isolée de dysfonctionnement de l'ordre, mais que de par sa nature et son fonctionnement, l'Ordre avait un rôle structurellement délétère.

Au-delà de limites identifiées, notre ressenti au SMG est que toutes les coordinations ont été finalement empouvoirantes et enrichissantes pour chacune des différentes organisations, et nous nous sommes tenu·es ensemble pour regarder, nommer et dénoncer efficacement ces violences multiples, sexuelles, médicales, étatiques, institutionnelles et ordinales.

Revue de presse à propos du procès Le Scouarnec

Cette revue n'a pas l'ambition d'être exhaustive, mais de retraduire un peu la teneur des articles et des interviews, entre autres ceux auxquels nous avons participé et ceux qui concernent les responsabilités de l'Ordre des médecins.

Mars 2020, Procès Le Scouarnec pour viol et agressions sexuelles sur 4 mineures :

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/secrets-d-info/affaire-le-scouarnec-enquete-sur-le-silence-des-hopitaux-4104307>

7 mars 2020 Affaire Le Scouarnec : enquête sur le silence des hôpitaux

2025, Procès Le Scouarnec pour viols et agressions sexuelles aggravées sur 299 victimes.

Dans les semaines précédant le procès

<https://theconversation.com/proces-le-scouarnec-les-cours-criminelles-sans-jury-populaire-sont-elles-plus-rapides-et-plus-justes-247700>

22 janvier 2025, *The conversation*, Procès Le Scouarnec : les cours criminelles, sans jury populaire, sont-elles plus rapides et plus justes?

<https://www.ouest-france.fr/societe/justice/affaire-le-scouarnec/au-cur-de-vannes-le-proces-hors-norme-de-joel-le-scouarnec-se-prepare-51b874ae-df0c-11ef-8532-707f28b1e8eb>

31 janvier 2025, *Ouest France*, Mélanie Bécogner

Au cœur de Vannes, le procès « hors-norme » de Joël Le Scouarnec se prépare.

À partir du lundi 24 février 2025 s'ouvrira le procès de Joël Le Scouarnec au tribunal de Vannes (Morbihan). Pendant quatre mois, la cour criminelle se réunira pour juger l'ancien chirurgien pour viols et agressions sexuelles aggravées sur 299 victimes. Un procès qui s'organise depuis plus de deux ans avec un site délocalisé pour accueillir des centaines de personnes.

<https://www.bbc.com/afrique/articles/czxk4y05q7wo>

3 février 2025, *BBC News*, Laura Gozzi

Un ancien chirurgien accusé d'avoir abusé de centaines de jeunes patients, souvent alors qu'ils étaient sous anesthésie, sera jugé ce mois-ci dans le plus grand procès pour abus d'enfants de l'histoire de France.

<https://www.ouest-france.fr/societe/justice/affaire-le-scouarnec/affaire-le-scouarnec-un-syndicat-de-medecins-denonce-la-position-du-conseil-de-lordre-e513f702-e865-11ef-a05f-98699ff93f73>

11 février 2025, *Ouest France*, Mélanie Bécogner

Affaire Le Scouarnec. Un syndicat de médecins dénonce la position du Conseil de l'Ordre
Lundi 24 février 2025 s'ouvrira le procès de l'ancien chirurgien Joël Le Scouarnec devant la cour criminelle du Morbihan à Vannes. Le Syndicat de la médecine générale sera au rendez-vous. Ses représentants organisent un rassemblement ce même jour, à midi, devant le tribunal de Vannes et devant l'ordre des médecins à Paris.

<https://www.letelegramme.fr/bretagne/au-proces-le-scouarnec-france-victimes-56-fera-le-maximum-pour-soutenir-les-victimes-6758984.php>

12 Février 2025, *Le télégramme*, Thierry Charpentier

À propos de France Victimes 56 : service départemental d'aide aux victimes.

<https://www.conseil-national.medecin.fr/publications/communiqués-presse/proces-joel-scouarnec>

13 janvier 2025 Le Conseil national de l'Ordre des médecins a décidé d'être partie civile à l'audience.

<https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/invitee-rtl-proces-le-scouarnec-la-justice-traite-ces-victimes-comme-des-objets-denonce-l-avocate-de-la-partie-civile-7900472938>

14 février 2025, *RTL*, Céline Landreau

Invitée *RTL* - Procès Le Scouarnec : « La justice traite ces victimes comme des objets », dénonce l'avocate de la partie civile Maître Marie Grimaud qui est l'avocate de plusieurs des victimes de Joël Le Scouarnec...

Presse Océan du 22 février 2025

Ils dénoncent « l'inaction » de l'Ordre des Médecins

Des associations et un syndicat de médecins dont des personnes de Loire-Atlantique vont manifester le 24 février, jour d'ouverture du procès de Joël le Scouarnec à Vannes

24 février 2025, jour de l'ouverture du procès

<https://www.radiofrance.fr/franceinfo/podcasts/les-documents-franceinfo/proces-le-scouarnec-j-avais-11-ans-j-ai-parle-que-vous-vouliez-que-je-fasse-de-plus-temoigne-une-victime-3812515> Procès 24 janvier, *Radio France*, Margaux Stive

Témoignage d'une personne victime : « J'avais 11 ans, j'ai parlé, que vouliez que je fasse de plus ».

https://www.bfmtv.com/police-justice/proces-le-scouarnec-le-conseil-national-de-l-ordre-des-medecins-pointe-du-doigt_VN-202502240794.html

24 février, *BFMTV*, Vincent Roussel

François M sur *BFM TV* le 24 février jour d'ouverture du procès Le Scouarnec à propos de la lettre publique de 58 médecins à leurs 58 collègues du Conseil national de l'Ordre des médecins.

https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/affaire-le-scouarnec/proces-de-joel-le-scouarnec-une-manifestation-devant-l-ordre-national-des-medecins-a-paris-pour-denoncer-l-inaction-de-l-institution_7094256.html

24 février, Sonia B sur *France Info* : interview lors de la manifestation devant le siège national de l'Ordre des médecins.

<https://www.youtube.com/watch?v=efvQfu0MXZk>

24 février chaîne 5 : *C à vous* en direct devant le tribunal à Vannes Patrick W. et Marie K. à propos de la couverture par l'Ordre de Joël Le Scouarnec.

Mars 2025

<https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/finistere/brest/proces-le-scouarnec-l-ordre-des-medecins-desavoue-ses-instances-departementales-du-finistere-et-de-charente-maritime-3116683.html>

4 mars 2025 *France 3 régions*, Laurence Postic

L'Ordre national des médecins a désavoué, lundi 3 mars 2025, l'attitude de ses instances départementales du Finistère et de Charente-Maritime. La première n'a pas sanctionné le chirurgien après sa première condamnation, la seconde l'a inscrit au Conseil départemental, malgré la mise en garde des instances nationales.

<https://france3-regions.franceinfo.fr/centre-val-de-loire/loir-cher/blois/affaire-le-scouarnec-vers-une-interdiction-definitive-d-exercice-pour-les-soignants-agresseurs-sexuels-3117145.html>

5 mars 2025, *France 3 régions*, Thomas Hermans

Affaire Le Scouarnec : vers une interdiction définitive d'exercer pour les soignants agresseurs sexuels... Pour le moment, sur les sept ordres de professionnels de soignants, seul l'ordre des masseurs-kinés s'est prononcé clairement en faveur de l'interdiction définitive d'exercer une profession de santé au contact de patients après une condamnation pour des faits de nature sexuelle.

22 avril 2025, rassemblements :

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-info-de-france-inter/l-info-de-france-inter-1497717La> 22 avril 2025, *Radio France*, Jean-Philippe Deniau

La Cour criminelle du Morbihan entend mardi à la barre du procès Le Scouarnec les médecins de l'hôpital de Quimperlé qui avaient, dès 2006, alerté sur les agissements de leur collègue.

<https://www.ouest-france.fr/societe/justice/affaire-le-scouarnec/direct-proces-le-scouarnec-un-rassemblement-se-tient-devant-le-tribunal-de-vannes-5c041597-0748-4e77-a373-b21870041557>

22 avril 2025, *Ouest France*, Raphaël le Lavefve

Procès Le Scouarnec : « l'inaction des institutions », dénoncée devant le palais de justice.

<https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/morbihan/vannes/affaire-le-scouarnec-un-collectif-denonce-l-inaction-des-institutions-face-aux-violences-faites-aux-enfants-3142064.html>

22 avril /2025, *France 3 régions*, Laurence Postic

Affaire Le Scouarnec. Un collectif dénonce « l'inaction des institutions face aux violences faites aux enfants ».

<https://www.rfi.fr/fr/france/20250422-proc%C3%A8s-le-scouarnec-en-france-des-associations-d%C3%A9noncent-un-syst%C3%A8me-qui-prot%C3%A8ge-les-pr%C3%A9dateurs-sexuels> 22 avril 2025, *RFI*, Baptiste Coulon

Procès Le Scouarnec en France: des associations dénoncent un système qui «protège les prédateurs sexuels»

...Alors que des personnes ayant donné l'alerte sont appelées à la barre cette semaine, plusieurs associations ont manifesté mardi 22 avril devant le tribunal de Vannes où il est jugé, ainsi que devant le Conseil de l'Ordre des médecins de Paris lundi 21 avril. Les manifestants dénoncent un système qui « *protège les prédateurs sexuels* ».

<https://www.ouest-france.fr/societe/justice/affaire-le-scouarnec/video-proces-le-scouarnec-a-vannes-un-rassemblement-et-des-revendications-97c7d489-5961-31de-bfb7-1beb323d987a> 22 avril 2025, *Ouest France*, Yann Duvivier

Plusieurs organisations, collectifs et syndicats appelaient à un rassemblement ce mardi 22 avril 2025 devant le tribunal de Vannes, en marge du procès de l'ancien chirurgien devant la cour criminelle du Morbihan. Toutes et tous entendaient dénoncer les dérives d'un système qui, selon eux, ne permet pas de lutter efficacement contre les violences sexuelles et de protéger les victimes, enfants comme adultes.

Quatre femmes, agressées ou violées par Joël Le Scouarnec, ont lu un texte écrit le matin même...Elles espèrent que ce procès « fera changer cette société aveugle ».

Avril 2025

<https://www.mediapart.fr/journal/france/270425/au-proces-le-scouarnec-la-solidarite-des-freres-et-soeurs-d-infortune>

27 avril 2025, *Mediapart*, Hugo Lemonnier

Au procès Le Scouarnec, la solidarité des frères et sœurs d'infortune.

Défiant l'horreur des faits, une solidarité sans borne s'est créée entre certaines victimes du chirurgien pédocriminel Joël Le Scouarnec, qui a reconnu des viols et agressions sexuelles sur 299 personnes. Une lueur d'humanité dans un procès qui en manque cruellement.

<https://www.politis.fr/articles/2025/04/entretien-vss-hugo-lemonier-nous-avons-une-dette-vis-a-vis-des-victimes/>

30 avril 2025, *Mediapart*, Hugo Boursier, Hugo Lemonnier : « Nous avons une dette vis-à-vis des victimes ». Alors que la plupart des médias ont fait revenir leur reporter du tribunal de Vannes, où est jugé le chirurgien Joël Le Scouarnec pour des agressions sexuelles et des viols sur 299 victimes, le journaliste spécialiste des questions de violences intrafamiliales y est encore. Choqué du traitement des victimes par les institutions.

Mai 2025

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.16751289_681a049daa224.1ere-seance--questions-au-gouvernement--liberation-immediate-et-inconditionnelle-de-boualem-sansa-6-mai-2025?timecode=7492200

06/05/25 Questions au gouvernement à propos des défaillances institutionnelles et en particulier de celle de l'Ordre des médecins de 1h03'44" à 1h08'31".

https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/05/15/au-proces-le-scouarnec-la-mobilisation-croissante-des-victimes_6606161_3224.html

15 mai 2025, *Le Monde*, Florence Aubenas

Au procès Le Scouarnec, l'envie croissante des victimes de se faire entendre.

Les prises de parole devant la cour criminelle du Morbihan, qui juge depuis le 24 février l'ex-chirurgien pour viols et agressions sexuelles contre 299 patients, ont encouragé d'autres victimes à témoigner et à se porter partie civile.

https://www.youtube.com/watch?v=x_QUbHfK_SE 34 min, Jugeons ceux qui savent et qui se taisent

Karl Zéro absolu : ITW d'une victime et de son avocate qui posent le problème de la responsabilité en cascade des institutions et en particulier celle de l'Ordre des médecins et de la prévention du passage à l'acte des pédophiles.

[15 mai 2025, Le Nouvel observateur, Bérénice Rocfort-Giovani](#)

À l'occasion du procès de Joël Le Scouarnec, l'ex-chirurgien poursuivi pour des actes pédocriminels sur 299 patients, l'instance professionnelle est sous le feu des critiques pour son inaction dans ce type d'affaires. Et c'est loin d'être la première fois.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-question-du-jour/affaire-le-scouarnec-les-instances-medicales-ont-elles-failli-4152479>

21 mai 2025 *France Culture* dans l'émission « La question du jour » à 7h15

Affaire Le Scouarnec : les instances médicales ont-elles failli? ITW de François M.

Juin 2025

https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/06/19/face-aux-medecins-accuses-de-violences-sexuelles-le-role-du-conseil-de-l-ordre-en-debat_6614345_3224.html

19 juin 2025, *Le Monde*, Mattea Battaglia, Solène Cordier et Camille Stromboni,

Face aux médecins accusés de violences sexuelles, l'« inertie » du Conseil de l'Ordre en question.

L'affaire Joël Le Scouarnec a mis en cause les institutions de santé, qui n'ont pas empêché ce chirurgien, auteur de centaines de viols sur des enfants, d'exercer. Malgré plusieurs affaires qui posent la question de l'efficacité de sa justice, l'ordre des médecins assure avoir évolué.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/06/20/medecins-accuses-de-violences-sexuelles-clarifier-les-responsabilites_6614789_3232.html 20 juin 2025, *Le Monde*

Médecins accusés de violences sexuelles : clarifier les responsabilités

L'impuissance du conseil de l'ordre des médecins dans l'affaire Le Scouarnec et les failles de son traitement des plaintes visant des praticiens pour violences sexuelles questionnent la pertinence de la justice où des professionnels jugent leurs pairs.

Juillet 2025

[https://www.franceinfo.fr/societe/harcelement-sexuel/enquete-franceinfo-il-est-la-pour-les-protger-l-ordre-des-medecins-accuse-d-inaction-face-aux-violences-sexuelles_7277820.html#xtor=CS2-765-\[autres\]-](https://www.franceinfo.fr/societe/harcelement-sexuel/enquete-franceinfo-il-est-la-pour-les-protger-l-ordre-des-medecins-accuse-d-inaction-face-aux-violences-sexuelles_7277820.html#xtor=CS2-765-[autres]-)

11 juillet 2025, *France info*, enquête, Florence Morel

« Il est là pour protéger les hommes au détriment des victimes » : l'Ordre des médecins accusé d'« inaction » face aux violences sexuelles.

Hors rapport d'activité à mon avis mais intéressant.

Bibliographie à garder

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/secrets-d-info/affaire-le-scouarnec-enquete-sur-le-silence-des-hopitaux-4104307>

Affaire Le Scouarnec : enquête sur le silence des hôpitaux

Publié le samedi 7 mars 2020 à 13:22

https://www.liberation.fr/societe/police-justice/violences-faites-aux-enfants-la-ciivise-deploire-un-message-confus-du-gouvernement-20250407_EHZNYBTRCRHEVNFZQU4UNI3NWA/

La Commission sur les violences sexuelles faites aux enfants s'est félicitée de sa prolongation jusqu'en octobre 2026, officialisée dimanche 6 avril, mais déplore que certaines de ses recommandations aient été retoquées par l'exécutif.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-question-du-jour/quel-regard-la-psychiatrie-porte-t-elle-sur-la-pedophilie-3782450> Quel regard la psychiatrie porte-t-elle sur la pédophilie ?

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/marseille/violence-deli-res-psychotiques-omerta-a-l-hopital-ce-qu-il-faut-savoir-du-proces-d-un-psychiatre-accuse-de-viols-sur-ses-patientes-3130921.html> Violence délires psychotiques, omerta à l'hôpital : ce qu'il faut savoir du procès d'un psychiatre accusé de viols sur ses patientes

[https://hudoc.echr.coe.int/fre?i=001-242789#{%22itemid%22:\[%22001-242789%22\]}](https://hudoc.echr.coe.int/fre?i=001-242789#{%22itemid%22:[%22001-242789%22]})

<https://www.mediapart.fr/journal/france/240425/la-justice-europeenne-condamne-la-france-pour-le-traitement-sexiste-de-plaignantes?xtor=CS3-5>

Très important : de façon inédite, la France est condamnée par la CEDH en raison de défaillances dans le traitement judiciaire des violences sexuelles envers des mineures. La Cour fustige surtout des carences dans « l'évaluation de la réalité du consentement » des victimes.

Pour la première fois, l'État a été épinglé jeudi par la Cour européenne des droits de l'homme pour des défaillances dans son traitement judiciaire de trois dossiers de viols sur mineures. La juridiction dénonce notamment des « stéréotypes sexistes » et, dans un cas, une « discrimination fondée sur le sexe ».